Accusé de réception en préfecture
093-287500060-20260908-2026-241-AI
Date de télétransmission : 08/09/2026
Date de réception préfecture : 08/09/2026

République française - Liberté - Égalité - Fraternité

Arrêté du Président

N°2026-241
MB/VM/CG
OBJET : Examen professionnel d'accès, par voie d'avancement de grade, au grade d'animateur principal de 2ème classe - session 2026 – **Liste des admis à concourir**

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique et notamment le Livre III, Titre II, Chapitres 1er à V, et ses articles L.132-10, L.522-1, L.522-23 à L.522-31, L.523-1, L.523-3 à L.523-6,

Vu le décret n°2011-558 du 20 mai 2011 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux,

Vu le décret n°2011-562 du 20 mai 2011, fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu au III de l'article 16 du décret n°2011-558 du 20 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux,

Vu ensemble les arrêtés n° 2026-39 et n° 2026-40 du 4 février 2026, donnant délégation de signature à Monsieur Benoît HAUDIER, Directeur Général Adjoint chargé des concours, de la santé et de l'action sociale, et à Madame Martine BARBEROUX, directrice des concours,

Vu l'arrêté n°2026-11 du 8 janvier 2026 portant ouverture de la session 2026 de l'examen professionnel d'accès, par voie d'avancement de grade, au grade d'animateur principal de 2ème classe,

Vu la convention générale établie entre centres de gestion relative à la mutualisation des coûts des concours et examens transférés du CNFPT vers les centres de gestion,

Considérant que 144 candidats ont validé leur préinscription avant le 23 avril 2026 délai de rigueur,

Considérant que 33 candidats ne remplissaient pas les conditions pour concourir ou ont annulé leur inscription,

ARRETE

Article 1 : La liste des candidats admis à concourir à la session 2026 de l'examen professionnel d'accès, par voie d'avancement de grade, au grade d'animateur principal de 2ème classe, conformément à l'état annexé au présent acte, est arrêtée à cent onze (111) inscrits.

Article 2 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne, sera transmise à Monsieur le préfet de Seine-Saint-Denis.

Publié par affichage électronique
sur le site du CIG petite couronne
www.cig929394.fr

Le 10/09/2026

Fait à Pantin, le 27 août 2026

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint chargé des concours,
de la santé et de l'action sociale

Benoît HAUDIER

L'intéressé, s'il désire contester cet acte, peut saisir le tribunal administratif de Montreuil d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Il peut également saisir l'autorité compétente d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (au terme d'un délai de deux mois, le silence gardé par l'autorité compétente vaut rejet implicite).

Annexe à l'arrêté n° 2026-241 du 27 août 2026
portant liste des admis à concourir à la session 2026
de l'examen professionnel d'animateur principal de 2ème classe
par voie d'avancement de grade

ABDICHE Carole
ABOUDRAR Hassan
AKIL Hafid
ALBOU Maxime
AM'HAMDI Mimount Nora
ANJARY Farouk
ARACI Abdelhak
ARCH Ophélie
BACQUET Sébastien
BAROIS Lucie
BATT Valerie
BECHET Arnaud
BELMOKHTAR Abdelhalim
BENALI Adil
BEROUDIAUX Marie
BERRABAH Karim
BLAISOT Amélie
BLECOURT Mélanie
BOUCHIER Laurent
BOUDISSA Nassima
BOUDJEMAA Abed
BOUSSAA Smahane
BOUTROUE Joris
BREYSSE Vincent
BRUMAIN Ana
BURKLE Axel
CAFFIER Anne-Sophie
CERUTIL Nathaele
CHAPELLE Olivier
COACHON Adeline
COLANDAVALOO David
DALI Hichem
DEFRENE Florian
DELCAMBRE Floranne
DELPECH Fabien
DEMEA Veronique
DERISSON Cedric
DIAS Mylene
DIAWARA Hawa
DO NASCIMENTO Christian
DOUMERC Elise
DUCHATEAU Marion
DUPORT BAILET Céline
FAYARD Damien
FELIX-TCHICAYA Maeva
GAIER Abderrahim
GIBON Linsey
GIRIER-DEROUINEAU Cédric
GOMES Céline
GRANGET Séverine
GREIFFEMBERG Eva
GUILBAULT Thierry
GUILLOT Loïc
GUYOT Laetitia
HAMANI Habiba
HAMDAOUI Ikram
HAMDI Laura
HAMDI Sidi-Mohamed
HOAREAU Sébastien
HOUARI Hayette
HUC Emilie
HUET Sylvain
IACKLE Charlotte
ISMAEL Djamila
KABACHE Malika
KOURANE Rachid
LABEAU Steeve
LACOUR Isabelle
LE ROUX Alexandre
LOREGNARD Gaëtan
MAHADOO Rita
MARTINEZ Sandrine
MATILI BENAAJJOU Nadia
MIRHOUM Fatima
MISTOCO Annie-France
MONTUELLE Céline
NEKKAZ Hanane
NEVEU Clémence
OBINO Hélène
OGET Anne
OUVRARD Celine
PARFAITE Myriam
PARPEX Isabelle
PEGLION Cécilia
PERON Julie
PLISSON Florence
PUGNET Celine
RABOUH Karim
RANSON Noemie
REB Christian
RETEAU Vanessa
RIO Guillaume
RIVAUX Julie
ROBIN Myriam
ROSATI - GICQUEL Elodie
ROUSSEAU Fabrice
RUIZ Gwenaelle
SAÏDI Owda
TALBI Soufiane
TIA Martine
TISSANDIER Jérémie
TOURE Mahamadou
TOURNIER Nathalie
TRAN Thi Minh Tu
VAN ETTINGER Karine
VERSTRAETE Johan

VIDEAU Isabelle
ZAAZA Idris
ZENID Fatima
ZIMMERMANN Marion
ZINEDDINE Rachida

Arrête la présente liste à **cent onze (111)** candidats admis à concourir.

Publié par affichage électronique
sur le site du CIG petite couronne
www.cig929394.fr

Le 10/09/2026

Fait à Pantin, le 27 août 2026

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint chargé des concours,
de la santé et de l'action sociale

Centre interdépartemental de Gestion Petite Couronne

Benoît HAUDIER